

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 25 mai 2020

Convocation : 18/05/2020

Étaient présents : Martine BATUT, Frédéric BECAMEL, Martine BESSIERE, Pierre BOULDOIRES, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Laurence LAURENT, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Jean SALVAN, Pierre VAYSSADE.

Secrétaire de séance : Christophe CLAMENS.

1°) Élections du Maire : M. Jean SALVAN ouvre la séance. Vote à bulletin secret. 11 votants. 11 voix pour BESSIERE Martine au 1^{er} tour. Mme Martine BESSIERE est proclamée Maire.

2°) Nombre d'adjoints : Mme Martine BESSIERE prend la présidence de la séance. Le nombre d'adjoint ne peut excéder 30% de l'effectif du Conseil Municipal, soit 3 adjoints pour Curières. À l'unanimité des membres présents, le principe de garder 3 adjoints est validé.

3°) Élections des adjoints : Élection du 1^{er} adjoint : Frédéric BECAMEL est proposé par Martine BESSIERE. Vote à bulletin secret. 11 votants, 10 voix pour Frédéric BECAMEL au 1^{er} tour.

Élection du 2^{ème} adjoint : Laurence LAURENT est proposée par Martine BESSIERE. Vote à bulletin secret. 11 votants, 9 voix pour Laurence LAURENT au 1^{er} tour.

Élection du 3^{ème} adjoint : Jean SALVAN est proposé par Martine BESSIERE. Vote à bulletin secret. 11 votants, 10 voix pour Jean SALVAN au 1^{er} tour.

Sont donc proclamés adjoints au Maire dans l'ordre précisé ci-dessus : Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT et Jean SALVAN. Tous trois acceptent ces fonctions.

4°) Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints : Pour les communes de moins de 500 habitants, les indemnités attribuées au Maire aux adjoints sont réglementées comme suit :

- **Maire : 25,5% de l'indice 1027, soit 991,80 € brut par mois**
- **Adjoints : 9,9% de l'indice 1027, soit 385,05 € brut par mois**

Mise en place de ces indemnités à compter du 25 mai 2020. Approbation à l'unanimité des membres présents.

5°) Délégation du Conseil Municipal consentie au Maire :

Application des délégations les plus courantes aux communes de -500 habitants, afin de permettre à Madame le Maire de gérer de « façon simple » les affaires les plus courantes. Approbation à l'unanimité des membres présents.

6°) Mise en place des Commissions et des délégués : Plusieurs commissions ont été créées :

- Commission Informatique, SMICA : Frédéric BECAMEL, Christophe CLAMENS
- Délégués au Parc Naturel Régional : Pierre BOULDOIRES, Sébastien LAURENT

- Syndicat des Communes de l'Aubrac Aveyronnais : Pierre BOULDOIRES, Christophe CLAMENS, Sébastien LAURENT et Christiane LUTRAND

- Délégués aux Armées : Martine BESSIERE, Sébastien LAURENT
- Commission Finances : Jennifer GASC, Pierre BOULDOIRES, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT et Martine BESSIERE.
- Commission Appel d'Offres : Martine BESSIERE, Laurence LAURENT, Frédéric BECAMEL et Martine BATUT (suppléants : Jean SALVAN, Christophe CLAMENS et Christiane LUTRAND)
- Commission Agricole, Affaires rurales et ONF : Christiane LUTRAND, Martine BATUT, Sébastien LAURENT, Pierre VAYSSADE, Frédéric BECAMEL et Martine BESSIERE.
- Projet lotissement et gestion des appartements : Martine BATUT, Jean SALVAN et Christophe CLAMENS
- Vie associative : Jennifer GASC, Pierre VAYSSADE, Martine BATUT et Jean SALVAN.

- Médias – bulletin municipal : Christiane LUTRAND, Martine BATUT, Christophe CLAMENS, Frédéric BECAMEL, Jennifer GASC et Laurence LAURENT.
- Délégués à la Communauté de Communes : Martine BESSIERE et Frédéric BECAMEL
- Commission Travaux, entretien, gestion employé communal : Jean SALVAN, Sébastien LAURENT et Martine BESSIERE
- État-civil, urbanisme et régularisations cadastrales : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT et Jean SALVAN
- Fleurissement du village : Martine BATUT et Jean SALVAN
- Commission Affaires Sociales et CCAS : Martine BESSIERE et Laurence LAURENT

7°) Élection des délégués au SIEDA : Martine BESSIERE et Pierre VAYSSADE sont élus pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron.

La séance est levée à 23 heures.